

# RÉPUBLIQUE FRANCAISE DÉPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

## SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CASTELNOU

Du Lundi 10 janvier 2022

### COMPTE-RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille vingt deux à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de la commune de Castelnou, régulièrement convoqué, s'est réuni le lundi 10 janvier 2022 au nombre prescrit par la loi, en mairie sous la présidence de Monsieur Michel HUGÉ, Maire

**Présents** : MM. Michel HUGÉ, David AUSSEIL, Mickaël BARBALIC, Jean-Paul FRANCO, Chantal QUETELARD, Anne-Marie TAILLANT,

**Absents excusés**: DESPREZ Michel , Marc COFFINET, Christel TIESSE, RAMON David

#### **Procurations :**

Michel DESPREZ a donné procuration à Anne Marie Taillant

David RAMON a donné procuration à Michel HUGÉ

Mme Chantal Quételard a été désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans modification. Monsieur le maire a ouvert la séance et a exposé ce qui suit.

L'ordre du jour, fixé par le maire, comporte : 3 délibérations à prendre

#### **1) Délibération mise en place d'une réserve communale de sécurité civile R.C.S.C**

Le 9 décembre dernier a eu lieu une réunion à la mairie de Camélas sous la présidence du sous-préfet de Céret afin de créer une nouvelle cellule RISC Les communes concernées : Camélas, Castelnou, Ste Colombe de la Commanderie, Corbère, Corbère les Cabanes, LLauro, Caixas, Montauriol .

Cette cellule sera composée de bénévoles, qui après formation, seront opérationnels d'Avril à Septembre sur le secteur. Le président du groupe (Maire) définira le circuit, la secrétaire référent de Llauro mettra en place le planning pour la nouvelle équipe qui s'intégrera à l'équipe existante depuis 2019 (Caixas, Montauriol et Llauro)

Le financement de ce projet sera de 80% par la DETR et les 20% restants pris en charge par la communauté de communes des ASPRES. Si refus de la communauté de communes les 20% seront répartis entre les communes concernées (prévoir 5 000 euros au budget)

**Il faut donc voter l'adhésion au RISC : vote à l'unanimité des membres présents et représentés (8 voix pour)**

Il y a un questionnement par rapport aux assurances, on attend les réponses. Les maires ont autorité pour refuser certaines candidatures. Si Castelnou, n'a pas assez de volontaires pour assurer cette surveillance, les candidats peuvent venir d'autres communes.

La réunion publique aura lieu le vendredi 28 janvier à 18h sur ce sujet, il sera demandé une réponse par mail aux personnes qui souhaitent participer à cette réunion (respect des règles sanitaires).

## **2) délibération portant sur les tarifs de location de la salle Tilleul:**

Après débats, voici la proposition :

200€ le week-end pour les habitants de Castelnou

450€ pour les extérieurs avec option barbecue (+50 euros)

Caution 1000€

**Vote à l'unanimité.**

## **3) délibération portant sur la modification des statuts de la Communauté de Communes des Aspres à propos de :**

L'intégration du PLU

Complément rédaction de la compétence développement économique

Remplacement des compétences facultatives et optionnelles par des compétences supplémentaire

Intégration des compétences « Irrigation des vignes » et « RISC ».

**Vote à l'unanimité.**

### **Affaires diverses :**

#### **1) Projet d'investissement 2022 :**

La bonne gestion des recettes nous permet de prévoir des investissements. La commission finances se penchera précisément sur le sujet :

- salle du Tilleul

- Garage pour les camions et le matériel au fond du cimetière. Il ne s'agit pas d'y installer les ateliers municipaux qui restent à leur place. Le lieu doit rester propice au recueillement.

- local vélo 20m<sup>2</sup> en bas du parking couvert de pierres dans le cadre de l'appel à projet du Conseil Départemental.

- Aménagement paysager place de l'Auxineill (environ 10 000 euros).

- Projet d'aménagement d'un espace loisirs à l'Auxineill, en profitant des travaux du projet d'urbanisme sur le terrain de M. Cruchon (Nexity).

- réparation de la poutre qui soutient les cloches à l'église environ 10 000 €

- route d'accès salle du Tilleul à goudronner (on attend le devis). Si possible, éviter la couleur noire.

- Passerelle métallique de sécurité derrière la mairie pour entretenir la parcelle enclavée.

#### **Dates de commissions à venir :**

- commission communication : lundi 17 janvier 18h30

- commission culture : 24 janvier 18 h

- commission bien vivre ensemble, animations : mercredi 26 janvier 18h

- commission finances, affaires générales, travaux : lundi 14 février 14h30

Le Maire,

Michel HUGÉ

